Luttes

Une victoire sur le béton : Decathlon recule à Montpellier

Laury-Anne Cholez (Reporterre)
22 octobre 2021 à 16h20, Mis à jour le 22 octobre 2021 à 16h36
Durée de lecture : 3 minutes

Le projet de centre commercial Oxylane, au nord de Montpellier, a été abandonné par son promoteur, le groupe Décathlon. Une victoire obtenue grâce à la mobilisation de

nombreux collectifs et associations de défense de l'environnement.

Sept années de bataille viennent d'être couronnées par une victoire. Mercredi 21 octobre, le groupe Décathlon a annoncé l'abandon de son projet de centre commercial Oxylane à Saint-Clément-de-Rivière, au nord de Montpellier (Hérault).

Ce *« village du sport et du bien-être »* aurait bétonné 24 hectares de terres agricoles pour construire un Décathlon, une jardinerie Truffaut, un magasin O'Tera, des restaurants, des salles de sport, des parkings et des bassins de rétention — la zone est en effet inondable.

« Nous sommes vraiment heureux de cette victoire », se réjouit Jean-Michel Hélary, porte-parole du collectif Oxygène qui se bat contre ce centre commercial depuis 2014. *« Je veux surtout rendre hommage à tous les gens qui nous ont soutenu, qui ont manifesté avec nous, distribué des tracts et fait des souscriptions pour financer les recours juridiques. C'est encourageant car cela peut servir d'exemple à d'autres luttes. »*

Si Décathlon abandonne la partie, c'est parce que la mairie de Saint-Clément-de-Rivière a décidé de classer les espaces convoitées en terres agricoles dans son nouveau plan local d'urbanisme (PLU). La municipalité a ainsi choisi d'écouter sa population, qui s'est quasi unanimement prononcée contre ce projet lors de l'enquête publique au printemps dernier.

À cette occasion, les collectifs d'opposants avaient mobilisé avec succès leurs militants. Près de 1 300 observations avaient été déposées — alors que le village de Saint-Clément-de-Rivière compte 5 000 habitants — et la quasi-totalité demandaient l'abandon d'Oxylane. *« Même les personnes publiques associées, comme la chambre d'agriculture, les collectivités territoriales voisines, le département de l'Hérault et les communes limitrophes ont donné un avis*

défavorable », assure Jean-Michel Hélary.

Face à cette belle unanimité, le commissaire enquêteur a suggéré le retrait du projet Oxylane et le reclassement les terrains en zone agricole. Un avis qu'a donc suivi le conseil municipal.

Dans un communiqué de presse, Décathlon prend acte de cette décision, sans pour autant abandonner totalement l'affaire. « *Nous allons repenser notre projet et aller à la recherche d'un lieu adéquat, toujours en collaboration avec la Municipalité. Notre volonté reste inchangée : répondre aux besoins des sportifs en s'implantant au nord de la métropole montpelliéraine et ainsi créer du lien avec les clubs et associations locales, toujours dans une démarche d'écoute et de dialogue »*, déclare Lionel Le Marquand, responsable Décathlon pour la région Languedoc-Roussillon.

L'ombre d'un nouveau projet planerait-elle déjà sur la commune ? *« Même si nous ne sommes pas forcément favorables au modèle consumériste qu'il représente, nous ne sommes pas totalement opposés à l'implantation d'un Décathlon s'il s'installe sur une friche industrielle »*, indique Jean-Michel Hélary. Le village de Saint-Clément dispose déjà d'un magasin Intersport. Et Décathlon possède aussi deux enseignes à Montpellier.

Entre 24 000 et 30 000 hectares de terres agricoles et naturelles sont artificialisées chaque année en France, soit une augmentation quatre fois plus rapide que celle de la population. Avec des conséquences désastreuses à la fois au niveau environnemental, économique et social.

Après cet article

Reportage — Grands Projets inutiles

Decathlon veut encore bétonner des terres agricoles près de Montpellier